Universität Basel

Publication

Affaire Stoll c. Suisse: la Grande Chambre de la CEDH infirme la violation de l'article 10 CEDH

JournalItem (Reviews, Editorials, Rezensionen, Urteilsanmerkungen etc. in einer wissenschaftlichen Zeitschrift)

ID 2826096
Author(s) Schefer, Markus
Author(s) at UniBasel Schefer, Markus ;
Year 2008
Title Affaire Stoll c. Suisse: la Grande Chambre de la CEDH infirme la violation de l'article 10 CEDH
Journal Medialex
Volume 13
Number 1
Pages 34-43
Keywords 8217, homme, 10 décembre 2007, Affaire Stoll c. Suisse(Requête 69698/01)
La condamnation du journaliste Martin Stoll pour publication de débats officiels secrets (art. 293 du Code pénal suisse) dans le cadre de l'affaire des fonds en déshérence n'a pas violé le principe de liberté d'expression. La Grande Chambre de la CEDH„ statuant sur requête du Gouvernement suisse, a ainsi infirmé l'arrêt de la Cour du 25 avril 2006 qui concluait à une violation de l'article 10 CEDH.

Publisher Verlag Stämpfli
ISSN/ISBN 1420-3723
edoc-URL http://edoc.unibas.ch/dok/A6337792
Full Text on edoc No;